

## Grève à l'hôpital de Vic-Fezensac : négociations satisfaisantes mais mouvement maintenu en attendant la signature du protocole



Grève à l'hôpital de Vic-Fezensac : négociations satisfaisantes mais mouvement maintenu en attendant la signature du protocole

Lundi à 14h, devant l'hôpital de Vic-Fezensac, personnel, représentants CGT, résidents, familles, élus, sympathisants s'étaient rassemblés pour le premier jour de grève votée à l'unanimité le mardi 10 juin en assemblée générale par les salariés accompagnés du syndicat CGT.

Le motif : une détérioration des conditions de travail devenues insupportables.



Comme l'explique **Benoît Daussat**, secrétaire départemental CGT santé et **Valérie Zadro**, aide-soignante et représentante CGT de l'hôpital de Vic, malgré les nombreuses alertes sur la situation depuis le mois de janvier et des discussions entre les représentants du personnel et la direction, aucune mesure concrète et corrective n'a été apportée.

Les agents sont arrivés à un tel point de souffrance que leur dernier recours était la grève illimitée.

« A l'heure actuelle, 15 agents sont en arrêt », précise Valérie Zadro.



**Barbara Neto**, maire, présente pour soutenir l'établissement, salariés et direction, se dit navrée qu'on en arrive là. Aux réelles inquiétudes sur la situation financière de l'hôpital, s'ajoutent des tensions au niveau des services avec un épuisement du personnel. Elle déplore que cette situation au sein d'un établissement doté d'un personnel très investi n'ait pas été prise en compte plus tôt et espère un retour du dialogue.

Après les prises de parole à l'extérieur de l'établissement, les négociations ont débuté dans la salle de réunion de l'établissement.

Étaient présents autour de la table, Monsieur Florentin, directeur de l'ARS, une représentante du département, un représentant de l'hôpital d'Auch, Emeline Lafon, conseillère départementale, Barbara Neto, maire, Mme Linette, directrice de l'établissement, les représentants CGT, les membres du personnel, familles et résidents.

Point par point, les revendications ont été évoquées et discutées.

**Ces revendications étaient les suivantes :**

- Départ de la cadre de santé de l'EHPAD.
- Respect de la réglementation du temps de travail.
- Pérennisation du poste MR et augmentation de l'amplitude horaire de celui-ci de 7h à 12h de travail.
- Renforcement de l'équipe de nuit par un aide-soignant supplémentaire du lundi au dimanche dans le service EHPAD.
- Nécessité d'équiper toutes les chambres de rail de transfert afin de diminuer les troubles musculosquelettiques dans le service EHPAD.

**Des réponses satisfaisantes ont été apportées à chacune d'entre elles.**

Deux éléments supplémentaires ont même été évoqués : la création d'un pool remplacement d'aides soignantes proposée par la directrice et une révision de la maquette organisationnelle du bionettoyage.

Les discussions ont duré près de trois heures.

A la sortie, les représentants syndicaux se sont dits satisfaits. Ils ont été entendus sur les cinq points abordés.

« Nous nous sommes mis d'accord sur l'ensemble des revendications, nous attendons maintenant la rédaction du protocole et si le protocole est conforme à nos revendications et aux discussions qui ont été tenues, nous signerons l'arrêt de la grève.

Même si nous sommes satisfaits des propositions de la direction et des tutelles de l'ARS et du département qui vont dans le bon sens, nous restons vigilants sur leur application. »

